

<https://www.elcorreo.eu.org/L-ADOLESCENCE-NUE>

# L'ADOLESCENCE NUE

- Réflexions et travaux -

Date de mise en ligne : mardi 12 août 2025

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**L'utilisation de l'IA pour générer des images d'adolescents nus se développe dans la vie sociale, notamment dans les lycées. Les autorités, le pouvoir judiciaire et les familles sont déconcertés par ces actes perpétrés par de jeunes hommes et sont pris entre les plaintes judiciaires et médiatiques, et les plaintes sur les plateformes numériques, qui restent sans suite, ce qui engendre impuissance et nouvelles confrontations.**



CE1 dans une école publique de Buenos Aires (CABA) : Un élève lève la main lors d'un atelier sur la violence numérique et raconte comment un camarade a retouché la photo de la sœur d'un autre garçon grâce à l'intelligence artificielle (IA). Celui-ci y a ajouté un « corps nu » et l'a rendue virale. Un incident similaire s'est produit en cinquième année d'une école privée religieuse de Villa Luro, mais avec la photo de la mère d'un camarade. Non loin de là, au nord-ouest de la ville, le conflit a éclaté en cinquième année. Cette fois, victimes et agresseurs étaient des élèves du même établissement. Des photos des filles « sans vêtements » ont circulé sur les réseaux sociaux. Enseignants et administrateurs ont sillonné les classes pour retrouver l'agresseur, mais personne n'a revendiqué la responsabilité. L'incident s'est soldé par une plainte.

Les [deepfakes](#) à caractère sexuel sur des mineures ont considérablement augmenté depuis l'année dernière. Il s'agit de photos, de vidéos ou d'enregistrements audio apparemment réels, mais manipulés par l'IA. Daniela Dupuy, procureure de l'Unité spécialisée en délits et contraventions informatiques (UFEDyCI) de Buenos Aires, l'a confirmé lors d'un entretien avec Crisis : « À partir de 2024, un nombre important de cas d'images à caractère sexuel d'enfants et d'adolescents créées par l'intelligence artificielle ont commencé à circuler, soit intégralement conçues, soit avec le corps nu et un vrai visage. » Dans de nombreux cas, selon la procureure, ce sont les camarades de classe eux-mêmes qui diffusent des photos intimes, vraies ou fausses, de leurs camarades. Beaucoup d'autres cas ne sont pas signalés et sont traités au sein des institutions, compte tenu de l'ampleur des dommages.

Daniela Dupuy, procureure de l'Unité spécialisée en délits et contraventions informatiques (UFEDyCI) de la ville de Buenos Aires, confirme : « À partir de 2024, un nombre important de cas d'images sexuelles d'enfants et d'adolescents créées avec l'intelligence artificielle ont commencé à être reçus, soit dans leur intégralité, soit avec le corps « nu » et un vrai visage. »

## Pintó, profe

Des élèves de CE2 ont fêté leur anniversaire dans une villa avec piscine. Comme souvent de nos jours, l'événement a été filmé : des photos de garçons et de filles en maillot de bain. En septembre dernier, un élève a pris une photo de sa petite amie et d'un autre ami et a retouché leurs corps pour les faire apparaître nus, selon un éducateur de l'école. Il a immédiatement reproduit la procédure avec le contenu des comptes de réseaux sociaux d'autres camarades de l'école, une institution religieuse privée de la Commune 1 de Buenos Aires, et a envoyé les photos comme « *bombes* » (pour qu'elles soient immédiatement supprimées) à un groupe *WhatsApp* avec d'autres camarades.

Le pacte a été rompu par une bagarre entre les garçons. L'un d'eux a rapidement raconté à l'une des victimes que son petit ami avait diffusé des photos d'elle nue. La jeune fille a quitté la classe en larmes. N'ayant pas vu le matériel, elle n'en comprenait pas vraiment le contenu, mais se sentait exposée. « *Je ne me suis jamais prise en photo en sous-vêtements ou sans vêtements* », a-t-elle insisté. Vingt minutes après cette explosion, une bonne partie des élèves avaient déjà découvert la vérité. « *Ils ont trouvé une application d'IA, et nous ne savons ni ce que c'est ni d'où ils l'ont obtenue. Je suppose qu'étant donné leur utilisation intensive de leur téléphone, ils ont dû tomber sur une publicité et, persuadés qu'il ne se passait rien, ils ont dû enquêter* », a avancé Matías, un enseignant dont le nom a été modifié pour cet article.

L'élève a admis avoir modifié les photos : « *Je ne sais pas pourquoi je l'ai fait, Pintó* ». Les filles ont demandé quand il serait sanctionné. Il a finalement été suspendu pour trois jours. Les autres membres du groupe *WhatsApp* se sont excusés en expliquant que la plupart des images montraient des filles extérieures à l'école et qu'ils les avaient vues, mais sans les retoucher. « *Cette situation a fortement perturbé les cours. Pendant plusieurs jours, il y a eu des épisodes de pleurs et de disputes. Il y a eu de nombreuses insultes envers leurs camarades ou des phrases du genre « Vous nous dégoûtez ». Il y a même eu des appels à l'expulsion. Bien que ce qu'il a fait soit totalement répréhensible, nous sommes responsables de tous les élèves. Nous devons les aider à reprendre leurs esprits, pas les mettre dehors et nous décharger de ce problème* », explique Matías.

Les familles concernées ont été convoquées par l'école. La mère du garçon qui a modifié les images était en colère contre lui, car ce n'était pas la première fois qu'il était renvoyé, et a déclaré qu'ils auraient une discussion sérieuse à son domicile. La famille de l'une des filles ne s'est pas présentée. L'autre était « angoissée et inquiète » pour sa fille. Elles ont cherché le dialogue et le soutien. « *Souvent, la première réaction des adultes est de confisquer les téléphones et les ordinateurs de leurs enfants, même lorsqu'ils sont victimes. On observe également une certaine victimisation de la part des parents, qui leur demandent par exemple pourquoi ils ont accepté de prendre telle ou telle photo. Ou encore, les familles minimisent l'incident : « Ce sont des trucs font les enfants* », explique Carolina Bertoni, responsable du [Service d'assistance aux enfants et aux adolescents \(ANNAVI\)](#) du ministère public (MPF) de la ville de Buenos Aires.

L'école n'a pas sollicité les services d'aide à l'enfance et à l'adolescence de l'État. A un moment de pleine transition à la tête de l'établissement. « *Nous avons réglé la situation du mieux que nous avons pu. Peut-être qu'avec une structure plus solide, nous aurions pu intervenir de manière plus organisée* », explique l'enseignant, ajoutant qu'ils ont commencé à aborder ces questions lors d'ateliers *d'éducation sexuelle intégrale (ESI)* pour les élèves de deuxième année.

Cependant, Matías souligne l'absence de formation des enseignants à l'ESI numérique au sein de l'établissement. *Les deepfakes* sont les cas les plus extrêmes d'un ensemble diversifié de situations auxquelles les enseignants sont confrontés à notre époque : des moqueries via des stickers *WhatsApp* aux commentaires cruels sur les réseaux sociaux, en passant par le cyberharcèlement via des comptes anonymes. « *Il est très difficile de prendre des décisions concernant les réseaux sociaux, car ils nous échappent, mais nous comprenons que ces cas relèvent également de l'ingérence de l'école et nécessitent des règles de coexistence* », conclut Matías.

## Devant la loi

En 2024, un adolescent de 15 ans, scolarisé dans une école publique de l'un des quartiers les plus pauvres de Buenos Aires (CABA), s'est intéressé à une camarade de classe. Il l'a prévenue par l'intermédiaire d'un ami. La jeune fille n'a pas prêté attention : elle avait une petite amie et n'a pas remarqué son prétendant. Peu après, il a placé son visage sur la photo du corps nu d'une femme grâce à l'IA. L'image est devenue virale dans toute l'école, mais peu de camarades ont pris la défense de l'adolescente, selon le service de l'enfance de l'État qui a suivi l'affaire. Lorsque la famille de l'élève a appris la nouvelle, elle s'est rendue à l'école pour obtenir des conseils sur la conduite à tenir. La direction a suggéré de ne pas porter plainte afin de régler ce qui s'était passé à l'intérieur de l'école, même si les faits s'étaient déroulés « à l'extérieur ». Selon les déclarations de la famille à l'organisme intervenant, non seulement l'affaire n'a jamais été abordée, mais le harcèlement a dégénéré en menaces sexuelles contre l'adolescente et une autre camarade de classe. Aujourd'hui, les jeunes femmes se retrouvent dans un « état d'anxiété, de vigilance et d'hypervigilance constante », aggravé par un rejet de leur propre image corporelle dans un groupe et une tendance à l'isolement dans l'autre.

Début 2025, la direction de l'école a changé et la famille a porté plainte pour menaces et harcèlement aggravé. Le tribunal a ordonné une ordonnance restrictive à son encontre. On ignore actuellement si l'adolescent à l'origine du contenu se trouve en Argentine ou à l'étranger. « *De nombreux cas ne sont pas signalés. Celui-ci s'est terminé par des menaces. Sinon, la jeune fille n'aurait probablement pas parlé de cette situation à ses parents, car elle génère généralement beaucoup de honte* », note l'équipe technique chargée du dossier.

En décembre, la Ville de Buenos Aires (CABA) a publié un protocole scolaire pour les situations de violence numérique. Ce protocole prévoit un dialogue avec les parties concernées, ainsi que des séances de travail et de réflexion en groupe. Il prévoit également le signalement de l'incident aux responsables de l'école, la notification au [Conseil des droits de l'enfant et de l'adolescent \(CDNNyA\)](#) en cas de violation des droits, et l'accompagnement des familles via les canaux de communication de l'UFEDyCI. « *L'UFEDyCI pourrait affirmer que mineurs et les créations fictives signifient la clôture de l'affaire. Mais non. Nous travaillons activement avec une équipe de psychologues. Nous échangeons avec les administrateurs de l'école, les parents, les auteurs et les victimes, afin de les sensibiliser aux graves conséquences de ce comportement* », explique le procureur Dupuy.

## Divine TV Führer

Il était 15 heures, l'heure à laquelle de nombreux élèves rangent leurs affaires dans leur sac pour rentrer chez eux. En partant, ils trouvèrent une équipe télévision aux portes de l'école, une institution religieuse privée de San Martín, dans la province de Buenos Aires. Certains grimaçaient et saluaient la caméra derrière la personne interviewée : Florencia, la mère d'une élève. L'article portait sur un cas de *deepfake* et de commercialisation d'image dont sa propre fille avait été victime aux mains d'un camarade de classe de 15 ans.

Elle n'était pas la seule. Un lien sur Discord, une plateforme de messagerie instantanée et de chat vocal, contenait un dossier contenant de vraies photos de plus de 20 adolescentes âgées de 13 à 17 ans, intitulé « *écolières* », accessible à 8 000 personnes. L'auteur de la publication proposait des images d'elles « sans vêtements » à quiconque payait au moins 10 000 pesos. Ce contenu était généré par l'IA. En août dernier, les étudiantes commençaient à se méfier de plus en plus de ce qui se tramait. Un ami des jeunes filles s'est fait passer pour un acheteur et a obtenu les coordonnées de l'auteur, notamment son nom, son numéro de carte de crédit et sa photo.

« La première chose que les autorités scolaires ont faite a été de lui parler, et il a dit qu'on lui avait volé son téléphone portable. Sa famille est restée du même avis et ne nous a jamais contactés. Mais lorsque tout a éclaté, le

propriétaire du dossier a accidentellement supprimé les photos des filles. L'école a dit qu'elles ne devaient plus en parler, qu'elles ne devaient plus rien publier et que toutes leurs photos devaient être supprimées. Ma fille m'en a parlé lorsqu'elle a constaté l'absence de réponse de l'école », a déclaré Florencia à Crisis.

D'autres camarades de classe refusaient de parler à leurs parents : ils craignaient d'être jugés pour avoir publié des photos de maillots de bain sur les réseaux sociaux. Lorsque tout le monde a appris la nouvelle, huit familles ont porté plainte pour production et commercialisation de représentations de mineurs se livrant à des activités sexuelles. Le parquet a ordonné la saisie des appareils électroniques du domicile du prévenu pour examen. Bien que son âge ne le rende pas passible de sanctions, le tribunal a cherché à clarifier la responsabilité de ses parents et des adultes ayant visionné le contenu.

En raison de son droit à étudier et jusqu'à ce qu'un juge le déclare coupable, la direction de l'école a fait valoir qu'elle ne pouvait pas expulser de l'établissement le garçon qui avait édité les images. L'élève était pris en charge par un tuteur, car d'autres camarades de classe avaient tenté de le frapper à plusieurs reprises. L'affaire s'est envenimée lorsque les familles ont appris qu'il participerait au voyage d'études à Mendoza avec les camarades concernées. Elles ont alors décidé de se tourner vers les journaux et la télévision. « *Me tourner vers les médias était l'outil dont je disposais pour défendre ma fille et la rendre visible* », résume Florencia, qui a également sollicité les conseils de l'organisation « [Mamá Online](#) » [[Mamá Online sur : Facebook](#) ; [Instagram](#) ; [YouTube \(chaîne de télévision\)](#) ] .

Finalement, le tribunal a ordonné que le jeune homme ne puisse pas approcher les victimes à l'extérieur de l'école. « Il était impossible d'installer une clôture de trois pâtés de maisons et de garder le garçon à l'intérieur, alors l'école a rapidement décidé de le laisser aller. Nous voulions simplement qu'ils arrêtent de se croiser », résume Igor, le père d'une autre jeune victime. Selon leurs familles, certaines filles continuent de souffrir de problème d'estime de soi et ont des difficultés à prendre des photos et à les publier sur les réseaux sociaux.

L'affaire est toujours en cours d'enquête. Florencia explique que l'un des problèmes qui compliquent l'enquête sur le canal Discord est qu'il doit être activé depuis la Californie, l'entreprise étant basée à San Francisco, aux États-Unis, ce qui peut prendre deux ans. María Julia Giorgelli, avocate spécialisée en protection des données personnelles au Bureau du Défenseur du peuple de Buenos Aires, souligne le conflit avec les entreprises technologiques basées à l'étranger qui fixent les règles : « *En Argentine, aujourd'hui, les grandes plateformes disposent d'une représentation juridique locale et, dans certains cas, mettent des portails spéciaux à la disposition des forces de l'ordre qui demandent des informations sur les comptes. Cependant, engager des poursuites judiciaires contre une plateforme étrangère entraîne toujours des coûts importants, sans compter les démarches bureaucratiques, entre autres obstacles culturels. De plus, elles ne respectent généralement pas les décisions des autorités administratives* » .

## Le vide

Giorgelli souligne qu'aucune disposition du Code pénal ne punit spécifiquement les *deepfakes* et que forcer leur application reviendrait « à violer le principe de légalité ». Dans certains cas, lorsque les victimes ont moins de 18 ans, l'article 128 est invoqué, ce dernier criminalise la possession, la distribution et la vente de matériel pédopornographique.

Le projet de loi « **Loi Belén** », présenté par la députée Mónica Macha, visant à modifier des articles du Code pénal et à inclure de nouvelles formes de violence numérique, envisage la diffusion non consensuelle de contenu intime selon une formule large, incluant la criminalisation de quiconque « crée » de telles images. Ana Correa, avocate spécialisée dans les violences sexistes dans les environnements numériques, souligne la nécessité de créer de nouvelles infractions pénales, mais aussi des mécanismes administratifs et des mesures de précaution pour freiner

la circulation de ce type de contenu : « La sanction ne résout pas toujours le problème, car la réponse pénale arrive tardivement, lorsque le dommage est devenu viral. » Concernant le Code des contraventions de la ville de Buenos Aires, l'avocate indique que l'article 74 sur la « diffusion non autorisée d'images ou d'enregistrements intimes » pourrait l'envisager, bien qu'il ne fasse pas spécifiquement référence à la modification de contenu par l'IA.

La **loi Olimpia** a constitué une avancée majeure dans la compréhension de ces actes comme une autre forme de violence sexiste. Elle a intégré la modalité « numérique » à la loi 26.485 sur la protection intégrale des femmes. Cette législation couvre, entre autres, les comportements « impliquant l'obtention, la reproduction et la diffusion, sans consentement, de matériel numérique, réel ou modifié, intime ou nu ». « Ce changement permet de demander plusieurs choses : des mesures conservatoires, la suppression de contenu, des actions préventives en dommages et intérêts, l'injonction à toutes les plateformes d'empêcher la diffusion d'une photo, l'interdiction de l'apparition de certaines informations dans les résultats de recherche Google, l'obligation pour l'agresseur de remettre certains appareils et la vérification par des experts de la suppression de certains contenus. En bref, cela nous permet d'envisager le rôle des plateformes au-delà de la logique victime-agresseur », explique Giorgelli.

Bertoni estime qu'il est important de signaler l'incident, même si les images ont été prises par des adolescents et qu'il existe un vide juridique : « *Cela revient à dire à la victime : « Oui, il t'est arrivé quelque chose qui pourrait être un crime ou une infraction ». Cela a également un impact sur l'adolescent qui a diffusé les photos. Parfois, les écoles recommandent de ne pas signaler l'incident parce qu'il s'agit d'élèves, mais cela peut aboutir à des situations plus graves. Signaler l'incident implique l'intervention des organismes de protection des droits de l'homme. Ce processus a un effet thérapeutique qui va au-delà de l'issue judiciaire ».*

En réalité, comme le montrent les cas rapportés, on se retrouve dans un labyrinthe bureaucratique frustrant, impliquant des établissements d'enseignement déconcertés, le système judiciaire, des services gouvernementaux spécialisés dans l'enfance, et, plus tard, des demandes infructueuses adressées à des plateformes numériques basées à l'étranger, qui refusent systématiquement de répondre aux demandes des tribunaux. Pour l'instant, tout renvoie à l'impuissance.

## Confiance brisée

« L'amitié s'est brisée. On était tous amis depuis des années, et maintenant on ne leur fait plus confiance. C'est moche parce qu'ils nous ont fait du mal et personne n'a rien dit. On pense que juste parce qu'on est amis, ils ne nous feront jamais de mal. C'est ce qui nous fait le plus mal et qui nous met le plus en colère.

Celle qui parle ainsi est une adolescente de 15 ans. Deux de ses camarades prenaient secrètement des photos d'elle et de quatre autres élèves depuis un an, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, lors de rassemblements sociaux. Ces photos étaient ensuite modifiées grâce à l'IA et diffusées sur *Telegram*. Elles ont également produit des vidéos montrant leurs corps entièrement « nus ». Elles allaient ensemble à l'école, un établissement privé du sud de Buenos Aires, dès le CE2. C'est précisément l'un d'eux qui a avoué ce qu'ils faisaient en raison de leur relation étroite. « *Au début, je n'y croyais pas jusqu'à ce que je voie les images. J'ai mis du temps à parler, car j'avais peur et honte, mais je n'en pouvais plus ; ça me faisait mal* », a déclaré l'une des filles.

Les familles ont déposé plainte auprès de l'UFEDyCI (Institut national d'éducation et de formation) en vertu de l'article 128 du Code pénal. L'affaire a finalement été classée sans suite en raison de l'âge des accusés. Selon une équipe technique qui a apporté un soutien psychologique aux adolescentes, dans un premier temps, la direction de l'école n'a pris aucune mesure directe contre les garçons impliqués. Elle n'a pas non plus informé les enseignants de la situation. Le problème résidait dans le fait qu'il y avait les travaux de groupe réunissant les personnes ayant pris

les photos et les filles concernées, ce qui a aggravé leur détresse. Ce sont ces dernières qui ont demandé que les enseignants soient informés du conflit afin d'éviter de d'être dans le même groupe. Finalement, la décision a été prise de maintenir les cours virtuels pour les étudiants.

En 2024, d'autres affaires ont dépassé les limites de la salle de classe et ont fait la une des journaux. En août, dans une boîte de nuit de General Roca, dans le Río Negro, un groupe d'adolescents de 14 et 15 ans a été dénoncé pour avoir modifié des photos de leurs camarades de classe à des fins sexuelles. Ceux qui partageaient leur école avec eux se sont vu interdire tout contact. En octobre, à Resistencia, dans le Chaco, un groupe d'élèves a signalé aux autorités d'une école privée religieuse que leurs camarades de classe avaient manipulé leurs images avec l'IA et les avaient vendues sur *WhatsApp* et *Telegram*. À Córdoba, un élève d'une école pré-universitaire a créé des photos à caractère sexuel en mélangeant les visages de ses camarades avec les corps d'autres femmes dans des vidéos téléchargées sur des sites pornographiques. Comme les images comportaient les noms et prénoms des victimes, elles ont commencé à recevoir des demandes d'abonnement sur Instagram de la part d'hommes âgés de 40 à 50 ans, selon *Clarín*. Le prévenu, âgé de 18 ans, a été inculpé de « blessures graves » qualifiées de violences sexistes. Il s'agit de la première affaire de ce type portée devant un tribunal pour « atteintes psychologiques graves ». L'accusé encourt une peine de 20 à 30 ans de prison.

María Laura García, coordinatrice d'ANNAVI, insiste sur le fait que les cas de *deepfake* perturbent les routines scolaires : « Les écoles n'ont presque aucun outil pour gérer ces conflits, qui entrent parfois dans une logique judiciaire de plaignants et d'accusés, et elles attendent généralement que des institutions extérieures leur apportent une solution. »

[Solana Camaño](#) pour [Revista Crisis](#)

[Revista Crisis](#). Buenos Aires, le 23 juin 2025

Traduit de l'espagnol depuis [El Correo de la Diáspora](#) par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo de la Diáspora](#). Paris, le XX août 2025.

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une œuvre de [www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org)